

HELSINKI – Assemblée générale EURALO At-Large (2e partie)
Mardi 28 juin 2016 – 09h15 à 10h30 EEST
ICANN56 | Helsinki, Finlande

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Ils ont six ans. Dans quatre ans ils auront dix ans. L'ICANN a dix ans d'existence. Donc ce sont de très jolis insignes. Wolf en a encore quelque uns, d'un autre style je crois. Donc, dans quatre ans il vous les distribuera.

Donc on va attendre quelques minutes supplémentaires pour que tout le monde soit revenu de la pause.

Très bien. Donc nous sommes prêts à recommencer nos débats. On est prêt ? On enregistre, ça tourne, très bien.

Merci beaucoup donc d'être revenu promptement pour notre deuxième partie de notre Assemblée générale EURALO. Nous avons adopté l'ordre du jour avant la pause. Nous avons maintenant devant nous le rapport annuel EURALO dont nous allons parler pendant dix minutes. Débat et adoption de ce rapport annuel. Je vais passer la parole à Wolf, le secrétaire de l'EURALO qui va passer en revue ce document. Il y a un lien sur Adobe Connect et vous avez également une copie papier dans votre pochette. C'est la seule chose pratiquement que vous allez

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

trouver. Ce n'est pas comme aux Nations-Unies où vous avez des pages et des pages d'informations sur papier qui vous sont remises. Non, ici, nous sommes beaucoup plus écologiques et je donne la parole sans plus attendre –

Ah, vous n'aviez pas vos pochettes. Si vous n'en avez pas je vais vous en apporter très rapidement. Je donne la parole à Wolf.

WOLF LUDWIG :

Merci beaucoup Olivier. Je crois qu'on ne veut pas perdre de temps. Il s'agit là d'un rapport annuel, un rapport annuel c'est plus ou moins une récapitulation, un résumé de nos activités durant l'année s'étant écoulée, durant l'année dernière. Ce n'est pas une année complète. En octobre, nous avons eu notre dernière Assemblée générale à Dublin. Il y a eu un rapport annuel qui a été adopté à Dublin pour l'année précédente. Et donc ça c'est un résumé, c'est un résumé des activités qui se sont déroulées depuis.

Et, comme d'habitude, on parle de nos différentes représentations au niveau de l'ALAC, il y a un petit chapitre sur EURALO et EuroDIG, un petit peu l'histoire d'EuroDIG qui a joué un rôle important dans EURALO. Je ne vais pas rentrer dans les détails, il s'agit un petit peu d'historique, d'éléments de base. On parle un petit peu de nos activités de sensibilisation

également. Nous avons eu trois nouveaux ALS qui ont été certifiés.

Et nous avons d'Autriche deux nouveaux ALS à qui nous avons souhaité la bienvenue. Erich est un représentant de cet ALS, la Société informatique d'Autriche et de Serbie. Nous avons notre premier membre de Serbie, de la région des Balkans. Nous avons un seul autre ALS en Slovénie, une association de consommateurs, à Ljubljana. Donc l'Europe de l'Est est une région qui doit être mieux représentée, nous devons trouver plus de membres en Europe de l'Est. Je suis donc totalement satisfait du fait que nous avons cet ALS de Serbie qui soit accueillie en notre sein.

Donc ce n'est pas trop mal pour neuf mois d'activité. Je crois que nous pourrions faire encore plus. Nous devons faire plus parce que nous avons deux candidats sur notre liste qui, selon moi, devraient recevoir une réponse en ce qui concerne leur certification, c'est l'ISOC Luxembourg et ISOC Belgique également. Pas la Wallonie, qui est déjà représentée par Christopher. Je sais que nous avons donc un membre, un représentant officiel qui ne répond pas depuis plusieurs années et il y a donc des candidats qui ne semblent pas être très sérieux au niveau de leur attitude. C'est un problème important.

Donc, en 2014, nous avons certifié deux ALS, nous en avons deux sur notre liste. En deux ans, on a perdu autant de membres que nous avons attiré de membres donc c'est un problème sérieux parce qu'on n'avance pas, on n'accroît pas notre nombre d'ALS que nous avons en notre sein. Donc nous avons créé un groupe de travail à Dublin pour la participation des ALS. Ce groupe de travail n'a pas encore commencé mais je pense qu'Helsinki serait vraiment le bon moment pour lancer ce groupe de travail et pour qu'il soit actif et que nous ayons une dynamique forte. Nous avons des groupes de travail qui ont été très efficaces pour les statuts, pour la révision des textes statutaires. Ce groupe de travail a été très efficace et nous recherchons un groupe de travail qui le soit de la même manière.

J'aimerais remercier Mikhail pour son initiative et son travail effectué dans le cadre de ce groupe qui nous a permis de connaître des avancées. C'était complexe, c'était du juridique, mais je pense que d'ici la fin de l'année nous serons en mesure d'avoir une version révisée et simplifiée de nos textes statutaires qui reflèteront beaucoup mieux le fonctionnement de l'EURALO plutôt que d'avoir des statuts trop complexes et trop longs. Donc félicitations à ce groupe de travail qui a été très productif. Et j'espère que le groupe de travail pour la participation des ALS sera tout aussi efficace et productif.

Donc, une autre partie du rapport annuel en ce qui concerne nos membres individuels. C'est un groupe dont je suis très fier, nos membres individuels sont très actifs, ils sont très dynamiques, ils ont leurs propres sites web. Et, grâce à Jean-Jacques, ils participent beaucoup, régulièrement à nos conférences téléphoniques. c'est vraiment très bien. Merci beaucoup de votre participation.

En ce qui concerne les dirigeants d'EURALO, pas grand chose à dire. Nous avons été sélectionnés à Dublin pour un mandat de deux ans et il y aura un nouveau processus de sélection.

Il s'agit de ma dernière remarque sur l'Assemblée générale. À partir de 2016, comme vous l'avez compris, nous avons des financements de Lisbonne, Londres, Dublin. Là, nous n'avons pas tous nos membres de réunis, il n'y a pas eu de financement donc je ne sais pas quand nous aurons notre prochaine Assemblée générale financée par l'ICANN. Cela faisait partie d'une année fiscale et ça avait été adopté et approuvé par l'ICANN. Peut être qu'Olivier a plus d'informations à ce sujet. Il y a une forte probabilité que nous obtenions un financement dans un avenir proche, peut-être pour 2017. Je suis optimiste, j'espère qu'au moins en 2018 nous serons en mesure d'avoir une Assemblée générale financée.

Donc voilà ce que je voulais dire dans mon rapport. Je suis prêt à répondre à des questions. Est-ce que quelque chose a été oublié ? Est-ce que vous avez des commentaires ? Mikhail ?

MIKHAIL MEDRISH :

Oui merci. Tout d'abord, ce sera très utile d'avoir un rapport annuel pour nos membres indiquant tous les membres qui représentent l'EURALO, tous les membres d'EURALO, qui sont les groupes de travail de l'ICANN, dans les entités de l'ICANN, ce qu'ils font, leur travail, le résultat de leurs activités durant l'année, leur demander de faire des petits rapports. Ça nous donnerait vraiment beaucoup d'informations, ça nous apporterait des informations tout à fait intéressantes sur l'organisation EURALO, sur le travail des membres de l'EURALO.

Deuxième point. Ce rapport, c'est ce que nous avons fait et effectué pendant l'année mais j'aimerais ajouter une nouvelle structure dans ce rapport. Comment les activités rentrent en phase avec nos objectifs, avec notre protocole d'accord entre nous et l'ICANN.

C'est très simple. Par exemple, un forum encourageant la participation des utilisateurs de l'Internet européen, ça c'est une déclaration d'intention. Promouvoir les utilisateurs de l'Internet, la coordination des utilisateurs finaux de l'Internet, être

l'interface entre l'ICANN et les utilisateurs finaux, avoir un accès multilingue, respecter les autres aspects et la diversité.

Donc, moi j'aimerais voir comment nos activités sont en lien avec nos objectifs. Donc je crois que tous nos objectifs, on ne répond pas à tous nos objectifs avec nos activités. Donc il faudrait qu'il y ait plus d'adéquation entre nos activités et nos objectifs.

Peut-être mieux comprendre nos objectifs et avoir des plans d'action qui soient bien indiqués dans nos rapports pour bien comprendre ce que nous faisons en tant qu'activité, en tant qu'association avec un leadership. Ça c'est pour l'avenir hein.

WOLF LUDWIG :

Merci beaucoup de ces commentaires. Nous allons prendre cela en compte pour le prochain rapport annuel.

Pour répondre à votre deuxième point, je crois que le point quatre sur la sensibilisation répond un petit peu à cela. Un de nos objectifs principal depuis notre création est de travailler avec des membres qui soient dans tous les pays d'Europe.

MIKHAIL MEDRISH :

Oui, je sais, j'ai lu cela. Je suis au courant.

WOLF LUDWIG :

Donc nous avons un objectif très ambitieux. Nous essayons avec acharnement d'y répondre et d'y arriver. Mais, trouver de nouveaux membres c'était toujours le travail des leaders, souvent le travail du président et les membres ne recherchaient pas souvent ou de manière très active de nouveaux membres. Donc c'est un point en effet essentiel, je crois qu'on pourra faire plus, qu'on doit faire plus, avoir des objectifs ambitieux et vraiment essayer d'atteindre nos objectifs, ne jamais perdre cela de vue.

Et, Mikhail, je suis d'accord, nous devons mieux planifier et travailler en termes plus stratégiques, aligner nos activités avec nos objectifs stratégiques. Nous avons ces différents modèles de leadership. Moi, je crois qu'on doit avoir un modèle ascendant, beaucoup plus, on ne doit pas toujours démarrer avec le leadership, ça doit remonter de la base et ces 2-3 années à venir, nous devons travailler dans ce cadre et j'apprécie beaucoup ce que vous avez indiqué.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci Wolf. Nous avons beaucoup de personnes qui veulent intervenir. Mikhail, je vous donne la parole.

MIKHAIL MEDRISH : La direction des activités, nous avons une structure organisationnelle. Très souvent, je trouve que nos activités partent du leadership, des dirigeants et je ne crois pas qu'on a besoin de réinventer la roue mais je crois qu'il faut qu'on fasse un rapport plus qu'un modèle ascendant, mais ça doit aller dans la bonne direction.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Je voulais noter que certaines personnes nous ont rejoint et nous allons bientôt passer à un autre thème mais nous avons des personnes qui veulent poser des questions, intervenir. Sebastien Bachollet, Jean-Jacques Subrenat. Sebastien Bachollet, vous avez la parole.

SEBASTEIN BACHOLLET : Donc, deux points. Le premier sur ce qu'a dit Mikhail. Je crois que reprendre les outils que nous avons créé pourra être une demande que l'on fasse à l'équipe qui est en charge de la review d'At-Large puisque ce sont des documents qu'ils pourraient comparer à la situation actuelle et qu'il serait intéressant qu'ils revisitent.

Et deuxième point, je ne sais pas si ça doit être dans le rapport ou pas dans le rapport mais je pense que c'est important de noter que nous avons élu un prochain membre de l'ALAC,

Veronica, qui vient de l'association des utilisateurs individuels européen. Et donc, pour faire le lien entre deux éléments de la présentation du rapport qu'a fait Wolf, je souhaitais ajouter cela ou, en tous les cas, que ce soit clair pour tout le monde. Merci à elle de s'être présentée et merci de votre attention.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Sebastien. Dans la file d'attente, nous avons ensuite Jean-Jacques Subrenat.

JEAN-JACQUES SUBRENAT : Merci Olivier. Je suis Jean-Jacques Subrenat. Je voudrais faire deux commentaires sur l'activité passée. C'est avec le soutien très actif de l'EURALO que j'ai été nommé membre du Coordination Council at the NETmundial Initiative. Donc c'est juste pour indiquer à mes collègues ici qu'à la fin du mois de juin, ou plutôt début du mois de juillet, je ferai un rapport à EURALO sur mon activité dans ce groupe puisque j'étais en quelques sortes votre représentant, mais aussi pour vous annoncer que ce groupe termine ses activités pour différentes raisons que j'expliquerai.

Mon deuxième point concerne l'ICG, c'est à dire le groupe qui a été créé il y a à peu près 2 ans pour rédiger un rapport, une proposition de transition de la supervision des fonctions IANA. Et

c'est quelque chose que notre groupe a remis au gouvernement des États-Unis par le biais du président du Directoire de l'ICANN le 10 mars 2016. ICG demeure constitué, c'est à dire que le groupe n'a pas été défait, et je vous propose de vous tenir au courant au fur et à mesure. Je voudrais remercier EURALO d'avoir diffusé le petit commentaire que j'avais fait lors de mon expérience dans ce groupe et surtout sur le résultat de notre travail de deux ans. Et je regrette par comparaison d'ailleurs qu'ALAC n'ait pas considéré utile d'en faire autant. Je regrette que la direction d'ALAC n'ait pas diffusé mon petit rapport. Merci.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Jean-Jacques. D'ailleurs je pense que la communication est très importante donc continuez à nous informer sur vos activités et il est aussi important pour tout autre membre de la communauté EURALO de nous informer sur les activités de leur ALS mais aussi de leur communauté autour d'eux et de leurs activités qu'ils font plus loin qu'At-Large car certains de nos membres sont aussi actifs dans d'autres groupes de travail au sein de l'ICANN. Oksana Pryhodko, vous avez le micro.

OXSANA PRYHODKO : Merci beaucoup. J'aimerais parler russe mais je ne le peux pas. En tout cas j'aimerais avoir cette opportunité la prochaine fois. En tout cas merci à nos collègues français d'avoir pris la parole en français.

Je voulais également appuyer le travail de notre commission. Lorsque je me suis jointe à EURALO, d'ailleurs Olivier, merci beaucoup de m'avoir rappelé qu'à l'époque, mon intérêt était relatif à l'ouverture d'un bureau de l'ICANN en Ukraine. Ceci est toujours d'actualité d'ailleurs et j'espère que nous pourrons poursuivre notre travail dans ce sens. Alors, l'ALS c'est en fait la voix de notre pays et donc l'idée n'est pas simplement de faire partie de la liste des ALS d'EURALO. Il faut avoir davantage d'outils à notre disposition pour communiquer au nom des utilisateurs Internet de nos pays, EURALO, les structures de prise de décisions de l'ICANN, donc le Conseil d'administration.

Comment est-ce que la dé-certification a lieu ? Quelles sont les possibilités qui existent ? Par exemple, la priorité que j'avais c'était de parler des questions d'IDN ukrainiens. Et je n'ai pas eu la possibilité de soulever cette question au niveau approprié. Donc il y a également la question de la protection des pays, des IDN géographiques. Alors, aidez moi, dites-moi ce que je pourrais faire pour y arriver.

J'aimerais aussi proposer un petit changement à apporter à nos appels mensuels. On pourrait peut-être commencer par les ALS. Donc par exemple, s'il y a certains problèmes, certaines questions qui sont particulièrement pertinentes pour un groupe, et bien commençons par là. Il y a certains points qui n'ont pas été considérés donc donnez nous une idée par rapport aux déclarations, par rapport au développement des politiques et ce à quoi nous pouvons participer. Ce serait bien d'avoir ceci à l'avance.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci Oksana. Vous avez parlé de plusieurs choses et je crois que c'est quelque chose qui a déjà été mis à l'œuvre dans d'autres RALOs. Et donc, effectivement, les structures At-Large et la possibilité de pouvoir communiquer sur le travail qu'elles font. Et bien sûr ce n'est pas que l'on va demander à toutes les structures At-Large de dire ce qu'elles font, mais au moins d'avoir un temps déterminé qui puisse permettre à certaines structures de décrire ce qu'elles font. Et donc, à chaque mois, on donne la parole à une structure At-Large. L'idée c'est vraiment de pouvoir se connaître, de pouvoir connaître ce que font les différentes structures.

Pour ce qui est des IDN, pour ce qui est des noms de domaines internationalisés, nous, non pas en tant que RALO mais en tant

que structure At-Large, nous avons un groupe de travail sur les noms de domaines internationalisés. Je sais qu'il n'y a pas beaucoup de groupes de travail qui ont été fait à ce niveau-là, peut-être qu'il faudrait envoyer un ou deux e-mails pour les réveiller, mais il y a aussi un groupe de travail sur les nouveaux domaines de premier niveau génériques. Et donc, là aussi il y a peut-être un petit endormissement mais je crois qu'il y aura une discussion avec l'At-Large pour justement raviver ces groupes de travail, pour savoir comment mieux les impliquer. Et ce n'est pas uniquement au président de faire le travail mais c'est aux membres de s'impliquer dans ce travail. Alors, puisque vous êtes là, j'espère que vous pourrez apporter quelque chose, travailler au sein de ces groupes de travail pour que le travail continue de se faire de manière adéquate.

Gaetano c'est à vous. Et vous n'avez pas le droit de parler en italien, je suis désolé.

ROBERTO GAETANO :

Alors, un petit commentaire rapide pour appuyer ce que Mikhail a proposé. Je crois qu'en ce qui me concerne, il est très important de savoir ce que font les différents ALS. Nous avons de nouvelles ALS qui arrivent et il est vraiment dommage de ne pas savoir ce que font les autres parce qu'on peut utiliser ces exemples, utiliser les expériences des uns les autres, partager

des idées, promouvoir différentes activités. Une ALS pourra dire, « oui je n'avais jamais pensé à faire telle ou telle chose et je vais faire la même chose dans mon pays. »

Alors, deux choses. Je crois que je n'informerai pas nécessairement le rapport annuel avec ceci mais je ferai un rapport spécifique aux ALS. Donc un document qui ensuite puisse être publié parce que je crois que, de l'extérieur, il est également intéressant de savoir ce que font les ALS.

Deuxièmement, si on suit cette démarche, ce que je ferai c'est que je communiquerai ceci aux ALS immédiatement, sans attendre la fin de l'année parce, qu'il est beaucoup plus facile de faire le suivi des différentes activités, de les classer et puis finalement, à la fin de l'année, on a un rapport. Plutôt que le 21 décembre de se demander comment nous allons faire pour tout inscrire dans le rapport. Donc, je crois qu'en tout cas c'est quelque chose de très important qui peut vraiment être précieux et très utile pour nous.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci Roberto. J'imagine que ceci sera sur la base du bénévolat donc les ALS qui voudront y participer pourront le faire mais il n'y a pas de pression sur qui que ce soit.

ROBERTO GAETANO : Oui, effectivement. On ne va pas forcer qui que ce soit mais il faut quand même qu'il y ait un petit peu de pression sur les ALS pour que ce genre d'activités fonctionne. Parce que je crois qu'un des plus gros problèmes que nous avons c'est justement le fait que nous n'avons pas suffisamment d'engagement, de participation de la part des différentes ALS. Et donc, ce type de tenue des archives pour ainsi dire sur qu'ont fait les différentes ALS est important. Donc en termes de dé-certification justement, l'idée qu'on pourrait peut-être associer ceci à la dé certification voudrait dire que l'ALS va faire quelque chose.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Wolf, vous avez le micro.

WOLF LUDWIG : Nous revenons à un point dont nous avons parlé entre 2007 et 2008. Nous avons suggéré lors de notre première Assemblée générale à Paris cette idée et, à l'époque, c'était pratiquement une tuerie. Et, ce qu'on nous a dit, c'est « qui êtes-vous pour oser nous demander des rapports annuels ? Vous pouvez vous rendre sur notre site web si ça vous intéresse vraiment, etc. » Si vous avez un problème parce que certains rapports sont en allemand ou dans une autre langue, en bulgare etc. Donc, l'idée avait été soulevée en 2007 et l'idée était donc que cela n'est pas envisageable.

Et nous ne sommes pas redevables, les ALS ne sont pas redevables aux dirigeants de l'EURALO. Donc cela a été complètement rejeté. En plus, il y a la difficulté linguistique, à ce moment-là, on est obligé d'organiser la traduction.

Et, en plus, le problème qui a été soulevé c'est que tout ce processus était vraiment un processus très bureaucratique puisqu'il va donc falloir avoir tous ces rapports. On va se retrouver avec un rapport annuel d'EURALO avec un minimum de dix pages et je vous assure que personne ne lira un tel rapport. Et j'ai tendance à croire que seules les personnes qui sont dans cette salle ont regardé le rapport annuel. À mon avis, parmi les autres membres, personne ne l'a regardé.

Donc, on n'oubliera pas que nous sommes bénévoles et je ne vais pas investir deux semaines de mon temps pour la création de ce rapport annuel, c'est beaucoup. Donc, soyons plus pragmatiques, soyons plus logiques. Sachez qu'en 2008, le rejet a été unanime et je pense qu'il faut prendre ceci en considération.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci Wolf. Roberto.

ROBERTO GAETANO : Oui, je comprends. Cependant c'était en 2008. Nous sommes maintenant en 2016. Je comprends que si ceci créé davantage de travail pour le secrétariat, ceci représente un problème. À ce moment-là, je changerais la proposition et je dirais, est-ce que nous pourrions inviter de manière volontaire les ALS à écrire, à rédiger un rapport annuel dans une des langues pour lesquelles la traduction des documents est disponible, existe? Et ceci serait donc volontaire, sur une base volontaire. Et peut-être que dans quelques années nous aurons des exemples qui permettront d'entraîner un nouveau mouvement. En tout cas, moi je trouve que c'est intéressant de savoir ce que font les autres ALS, ça m'intéresse. Et j'imagine que pour d'autres ALS également, c'est intéressant. Merci.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci. Je passe la parole à Sebastien Bachollet.

SEBASTIEN BACHOLLET : Merci beaucoup. Par rapport à ce sujet, je pense qu'il faut mettre la discussion en lien avec celle des ALS, à savoir si elles sont actives ou pas, si elles sont complètement mortes pour ainsi dire. Et je crois que c'est donc un des éléments qui pourra nous aider à savoir si elles sont actives ou pas au sein d'EURALO. Si nous décidons au niveau de l'At-Large de prendre cette orientation, adhésion des membres, je ne sais pas, ce n'est pas

encore fait, mais on pourrait mettre ceci en lien. Donc l'adhésion et où en sont les ALS.

Mais il faut déjà éliminer dans notre liste celles qui ne participent plus du tout, celles qui ne répondent à rien et celles qui en fait devraient être dé-certifiées puisqu'elles n'existent plus. Merci beaucoup.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Nous sommes déjà en train de travailler à ce qui est prévu pour le groupe de travail sur l'engagement des ALS. Alors, Roberto, vous êtes en train de dire que ce serait un rapport séparé. Alors je vous suggère que nous continuons le rapport que nous avons actuellement mais avec ce qui a été proposé par Mikhail. Il faut faire évidemment la différence entre Michael et Mikhail. Donc Mikhail a suggéré ceci, tout ceci est transcrit et enregistré. Je ne vois pas d'objection à la table. D'ailleurs j'ai entendu plutôt le soutien de cette proposition.

En ce qui concerne l'autre rapport des structures At-Large, je pense que c'est une bonne idée. Il y a bien sûr un petit peu de résistance surtout de la part du secrétariat et du personnel ICANN j'imagine puisqu'il va falloir commencer à compiler les affaires. Mais, en terme d'engagement des ALS, je pense que cela pourra être une des recommandations du groupe de travail et je pense que le fait que chaque ALS écrive 100 mots ou un petit

paragraphe sur ses activités, je pense que ça ne présente pas un immense problème. Si les ALS ne le font pas et bien très bien. En tout cas cela pourrait peut-être être proposé sur une base volontaire. Et je crois que s'il y a un nombre important d'ALS qui le font, et bien les gens vont se dire : « Oui, finalement nous n'avons pas bonne réputation parce que nous n'avons rien soumis. » Il va falloir donc réfléchir à tout ça. Le pour, le contre etc.

Personne n'a la main levée donc je saisi cette opportunité pour accueillir les nouvelles personnes. Nous avons Yrjö qui est notre délégué au NomCom et qui a dû partir. Nous avons également des personnes qui sont avec nous à distance. Je vois que nous avons Annette Muhlberg qui est présente à distance. Donc Annette, bienvenue. Est-ce qu'on pourrait prendre note de ceci dans notre liste ? Valentina Pavel également est avec nous, d'APRTI donc. C'est Roumanie, c'est ça ? Bienvenue. C'est bien, l'Europe est bien couverte aujourd'hui. Nous avons également Lutz Donnerhacke qui est avec nous d'Allemagne. Donc ça fait trois personnes supplémentaires.

Je ne sais pas si nous avons autant de personnes lors de nos réunions qui n'étaient pas des réunions en face à face. Je sais en plus qu'à distance, c'est difficile. J'imagine que vous êtes en train de travailler. Vous êtes au bureau et vous dites à votre patron que vous êtes en train de travailler alors que vous

écoutez notre appel. Par contre, si le patron arrive, vous appuyez sur le bouton panique n'est-ce pas ?

Alors, il y a d'autres personnes qui sont présentes à la table aussi. Il y a quelqu'un qui m'ignore complètement alors je vais lui donner la parole. Oui, Desiree. Desiree qui ne m'écoute absolument pas. Est-ce que vous pouvez vous présenter s'il vous plaît Desiree ?

DESIREE MILOSHEVIC : Merci Olivier. Je représente les utilisateurs de l'Internet.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Et à côté d'Erich, nous avons deux nouvelles personnes.

VINCENT SCHWEITZER : Je m'appelle Vincent Schweitzer, de l'Internet Society.

ANDREA ARUSO : Andrea Aruso. Je suis Next Gen et je viens de Roumanie.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci. Bienvenu. Nous sommes toujours très heureux d'avoir Next Gen. Et vous aussi Vincent, bien sûr vous êtes le bienvenu. Donc vous reprenez la procuration d'Erich c'est ça ? D'accord.

Nous avons également à la table Michael Yakoshev, vice-président pour l'Europe de l'Est, la Russie. Nous avons également Jean-Jacques Sahel, pas Subrenat. Tout à l'heure on a appelé Jean-Jacques Subrenat, Jean-Jacques Sahel, donc maintenant vous avez inversé vos noms de famille hein. Donc on vous parlera dans un instant.

Mais pour l'instant nous allons voir ce qui s'est passé au niveau des statuts. Alors, Mikhail l'avait déjà mentionné, dans le cadre de l'Europe vous avez beaucoup travaillé là-dessus, vous avez été vraiment la personne qui a proposé le plus d'éléments, alors est-ce que vous pouvez nous faire un petit résumé par rapport à la situation actuelle ?

MIKHAIL MEDRISH :

Merci. Nous avançons mais, de mon point de vue, cela ne va pas assez vite. Wolf vous a dit que d'ici la fin de l'année nous n'aurons pas de résultats si nous continuons d'avancer avec une telle lenteur. Donc il nous faut absolument accélérer, il faut réfléchir à une autre manière de faire notre travail, peut-être de ne parler que des grands points et non pas des détails. A mon avis, nous n'en sommes pas à une étape du travail où nous pouvons entrer dans les détails. Ce qui est important c'est

d'écrire les grands points, les grandes lignes, le squelette du document, sans les détails.

Il est important de ne pas oublier que nous devons non seulement rédiger les statuts mais également les règles de procédure, le règlement. Donc, en l'absence de procédures de manière écrite, et bien cela veut dire que nous allons être déçu, je peux vous l'assurer. Donc nous continuons d'avancer mais il est important d'accélérer.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Mikhail. Une des discussions qui a eu lieu, c'est justement la discussion sur le Corum. J'avais préparé un tableau. Est-ce que le personnel pourrait nous afficher ce tableau ? Je vais jeter des pins EURALO pour vous réveiller. Je pense que je pourrai arriver jusqu'à Sebastien. Il ne dort pas ? Non il ne dort pas, il s'étire.

Alors, il y avait une question sur le Corum, à savoir est-ce qu'il nous faut avoir un tiers. Alors, est-ce qu'on pourrait faire un zoom sur le tableau ? Donc, un tiers pour l'Assemblée générale et pour un certain nombre de personnes nécessaires au vote et puis la réunion en ligne, le vote en ligne et le Corum, nous hésitons entre un tiers et la moitié. Pour certains, ils souhaitent avoir deux tiers des personnes présentes pour les réunions en face à face qui sont financées, avec une moitié pour ce qui n'est

pas financé et un tiers pour les réunions en ligne. Pour certaines personnes, elles pensent qu'il faudrait avoir la moitié pour tout type de réunions. D'autres la moitié pour ce qui est financé et un tiers pour ce qui n'est pas financé.

Et en fait on peut avoir deux types de Corum. Donc il y a la question du vote et la question de l'ouverture des séances. Je peux vous dire qu'on peut avoir des réunions avec le consensus, d'accord, pas d'objection, il y a suffisamment de personnes. Et, actuellement, nous avons le tiers comme Corum pour les ALS. Donc nous pouvons avancer assez rapidement.

Tout ceci n'est pas encore terminé comme vous l'avez dit Mikhail, nous avons un règlement qui va nous permettre de rentrer dans les détails. Mais, en tout cas, il nous faut avoir une meilleure idée de ce que nous souhaitons définir comme Corum.

Alors, la raison de descendre à un tiers, en tout cas pour l'ouverture de la séance, c'est que parfois, il est difficile d'avoir la moitié de nos membres. Nous avons je crois, 36 ou 37 membres actuellement et donc, selon ceci, nous avons du mal. D'ailleurs, aujourd'hui nous aurions eu du mal à arriver à la moitié. Alors, si on est à un tiers, pas de problème au niveau du Corum pour cette réunion. Parfois, nous avons une ou deux personnes qui manque alors est-ce qu'on attend à la table que

la personne arrive, est-ce qu'on attend une heure, est-ce qu'on annule la réunion s'il manque juste une personne, etc.

Donc, on pourrait peut-être passer deux minutes là-dessus ? Je sais qu'on est déjà un petit peu en retard mais y-a-t-il des points de vue par rapport à ça ? Il y a plusieurs personnes qui ont répondu, qui se sont manifestées mais, malheureusement il n'y avait pas vraiment de consensus. Alors, Mikhail et ensuite Sebastien.

MIKHAIL MEDRISH :

Ce que j'aimerais dire c'est que j'essayais de voir un petit peu les différentes décisions qui ont été prises au fil des années. J'ai consulté ceci de manière assez rapide et, pour moi, avoir un tiers permet d'avoir une solution pour toutes les réunions. Ce qui est également clair pour moi, c'est que la majorité simple et les deux tiers pour les questions qui sont assez urgentes c'est également une bonne solution. En tout cas c'est mon point de vue.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci Mikhail. Je vais laisser parler Sebastien et ensuite je reviendrai sur ce que vous venez de dire. Sebastien, allez-y.

SEBASTIEN BACHOLLET : Oui, alors, ma question est la suivante : lorsque nous avons des personnes qui sont financées, c'est en général la moitié des membres qui se rendent à une réunion. Si ces personnes ne sont pas présentes à la réunion, et bien nous avons un problème. Et à ce moment-là nous devons relever la barre pour les réunions physiques. Lorsque l'ICANN finance les déplacements, il n'y a pas de raison de ne pas avoir plus de la moitié des membres, on aura ces membres. Sinon, cela veut dire qu'il y a échec. Si les gens ne se présentent pas aux réunions, pourquoi avons-nous des réunions en face à face ? Donc, je crois qu'il nous faut vraiment relever le niveau pour les réunions en face à face.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci Sebastien. Wolf, allez-y.

WOLF LUDWIG : Et bien, je confirme ce que vient de dire Sebastien. Je l'ai déjà d'ailleurs inscrit sur la liste plusieurs fois. Lorsque nous avons une réunion en face à face avec une réunion financée, et bien nous avons plus de deux tiers de participation. À ce moment-là, ce serait un signe, un signal très négatif si nous n'avons que la moitié des membres qui se présente. Pour moi, ce serait un cauchemar. Ce serait une preuve de dissolution d'EURALO, ce serait dangereux. Si on finance les gens pour venir à une réunion et si on n'arrive pas à mobiliser deux tiers des membres, à ce

moment-là, c'est vraiment un très mauvais signal et cela nous encouragerait à aller dans le mauvais sens. Donc, pour tout ce qui est financé, les réunions financées, je conserverais le minimum de la participation aux deux tiers. Pour tout ce qui n'est pas financé, on peut choisir entre un tiers et 50%.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci Wolf. 50% + 1. Oksana Pryhodko et ensuite ce sera terminé parce que nous devons passer à autre chose.

OKSANA PRYHODKO : Merci Monsieur le Président. En fait, je suis d'accord avec l'option du Corum d'un tiers pour l'Assemblée générale simplement parce que la décision est très simple, nos statuts doivent être aussi simples que possible. C'est vrai qu'il faut qu'il y ait davantage de participation pendant les réunions financées et en face à face mais cela ne veut pas dire que nous devons compliquer nos statuts. Par exemple, il y a un membre d'EURALO qui est financé, qui participe à une réunion, et bien, il faut qu'il y ait des conséquences. Le fait de ne pas être financé pour la réunion suivante par exemple. Mais je crois que cela ne doit pas nécessairement avoir un impact sur les procédures de notre Assemblée générale.

Donc avoir un Corum d'un tiers pour les réunions ordinaires, et bien le raisonnement est que pour chaque membre d'EURALO, il doit avoir la possibilité de soulever les questions sérieuses. Et cela ne peut se faire que lors de l'Assemblée générale extraordinaire. Et donc, si nous ne fournissons pas ces possibilités sur un pied d'égalité, donc un niveau minimal pour toutes les Assemblées générales, je pense que cela a un impact sur le processus démocratique au sein de l'EURALO. Donc il faut avoir un niveau minimal et ensuite s'assurer de fournir des garanties pour les réunions financées de manière à avoir une participation adéquate. Pas par le biais du Corum mais par le biais d'autres conséquences.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Nous avons maintenant trois niveaux différents. Il y en a qui ont dit deux tiers, il y en a qui ont dit 50%, donc cela vous montre bien, un petit peu, où nous ne sommes. Nous n'avons pas de consensus là-dessus mais je pense qu'il est bien de pouvoir en parler.

Mon point de vue c'est qu'on pourrait peut-être travailler sur la base d'un système simple. Pour les réunions en face à face, on pourrait avoir les deux tiers, 50% pour le vote, parce que si les gens ne sont pas là, on peut faire le suivi par un vote en ligne. Un vote avec un tiers des personnes ce ne serait pas valide, ça

n'irait pas. Pour les autres réunions, on pourrait avoir un tiers. Par exemple, la réunion que nous avons aujourd'hui, on pourrait rester à un tiers.

Bon, nous n'allons pas plus en dire là-dessus parce qu'il faut parler de l'engagement des structures At-Large. Sandra, c'est terminé. Alors, une minute. Il nous reste quinze minutes avant la fin et nous n'avons pas encore parlé au vice-président régional donc Sandra Hoferichter.

SANDRA HOFERICHTER : On a parlé beaucoup du Brexit récemment donc on a vu des divisions très grave et là, on risque d'avoir une communauté divisée également, 50-50. Je crois que c'est difficile d'arriver à deux tiers pour cette communauté, ça veut dire qu'on va prendre les choses peut-être plus au sérieux. Donc c'est peut-être une bonne chose lorsqu'on demande des rapports, lorsque l'on parle de nos règlements intérieurs dans nos textes statutaires. Donc, les deux tiers je pense, peuvent être atteints pour que l'on soit représentatifs. On voit, lorsque l'on parle du Brexit, lorsque l'on parle de 50% pour, 50% contre, c'est un désastre.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, merci Sandra. Donc, le groupe de participation des ALS, le groupe de travail, je crois que cela pourrait résoudre beaucoup de problèmes si on a plus de participation mais, nous devons lancer tout d'abord ce groupe de travail pour la participation des ALS. Et je sais que nous avons déjà quelques personnes qui sont déjà membres de ce groupe de travail et j'aimerais que quelqu'un peut-être se porte volontaire pour être à la tête de ce groupe.

Donc, Oksana Pryhodko nous a fourni des détails pour les différents pays d'Europe, pour les opérateurs ccNSO membres du GAC et dans les opérateurs du code pays, tous ces contacts, toutes ces informations. Nous avons Aruba, Aruba, est-ce que cela fait partie de l'Europe ? Oui, en effet. Donc, c'est un document qui existe, qui va être fourni pour la participation des structures At-Large, ALS. Nous avons cinq membres dans ce groupe, ça ne suffit pas.

Il en faut plus. J'aimerais attirer votre attention là-dessus. c'est important de mettre cela en rapport avec le travail qui a été effectué par ailleurs sur les instruments de mesure, sur la manière dont on note la participation.

Je sais que Tom Mackenzie, il est derrière moi, il est là, il est de l'équipe qui fait la révision de At-Large, du groupe ITEMS et il se concentre donc sur les organisations At-Large. Et, je crois que si

vous pouviez dire quelques mots à ce sujet. Vous allez parler de la participation un petit peu, étudier la participation des ALS ?

TOM MACKENZIE : Oui, absolument, nous allons travailler à cette analyse de la dynamique d'EURALO, des organisations de ce type, de l'engagement, de la participation des ALS. Je crois que nous serons très intéressés de vous écouter, de savoir comment vous collectez les informations régulièrement sur la participation, comment vous définissez la participation. Et nous allons par la suite tenter de voir comment les différentes régions travaillent et tirer nos propres conclusions de cela.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci Tom. Comme vous pouvez le voir, ça ne se passe pas uniquement à EURALO mais dans toutes les organisations régionales.

Donc, est-ce qu'il y a d'autres personnes peut-être qui voudraient rejoindre ce groupe de travail et être à la tête de ce groupe de travail ? Pensez-y, contactez nous s'il vous plaît.

Yrjö ? Oksana, ça vous intéresse ?

Pardon ? Tom éteignez votre micro s'il vous plaît. Merci. Oksana ?

OKSANA PRYHODKO : Oui, j'aimerais également proposer Yrjö pour ce groupe.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Très bien. Yrjö va être vraiment très content lorsqu'i va revenir dans la salle . Non, on lui a suggéré, il l'a suggéré à Dublin. Erich Schweighofer ?

ERICH SCHWEIGHOFER : J'aimerais me joindre à ce groupe également et ce travail de sensibilisation et de participation des ALS. J'ai déjà travaillé un petit peu à ce niveau dans des communautés européennes.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Donc, vous prenez des notes ? Oui Ariel vous prenez des notes. Donc, notez s'il vous plaît pour qu'on puisse prendre des actions et des mesures.

Oui, merci, Silvia. Il y aura une conférence téléphonique, pas la semaine prochaine mais dans les trois semaines à venir. Je sais qu'on est en été mais on peut commencer le travail en septembre, faire une conférence téléphonique. Vous savez, en Europe on aime nos vacances d'été, ça fait partie de nos valeurs. Donc, troisième semaine de juillet, peut-être que nous pouvons

faire une conférence, on avait une liste de diffusion également. Essayez de voir sur la liste de diffusion si ça intéresse.

BASTIAN GOSLING : Très rapidement. J'aimerais faire partie également de ce groupe.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Bastian Gosling. Vous allez faire partie de ce groupe.

Il y a d'autres thèmes qui sont assez proches. On a un programme pilote et une stratégie de sensibilisation également. Michael Yakoshev qui est à la fois d'Asie centrale et de l'est de l'Europe et Jean-Jacques Sahel qui est de l'Europe de l'Est sont ici présents dans la salle. Vous avez été très patients, je vous en remercie. Vous connaissez bien les structures At-Large. Je vais vous donner la parole. Je vais également vous donner un de ces insignes qui sont vintage, qui ont une grande valeur puisqu'ils viennent de 2010. Vous pourrez les vendre sur eBay d'ici 4 ans. Je donne la parole à Michael Yakoshev.

MICHAEL YAKOSHEV : Oui bonjour. Je m'appelle Michael Yakoshev, je travaille avec Mikhail Medrish, je suis de Russie et je serai très bref.

Nous rentrerons dans les détails par la suite, à la suite de cette séance. Et, comme vous pouvez le voir, pour l'Europe nous avons deux vice-présidents régionaux donc nos régions ne coïncident pas mais, selon les principes de l'ICANN, un monde, un Internet, donc nous travaillons ensemble, nous collaborons. Et on est toujours uni, on ne découpe pas l'Europe en différentes parties, on s'entraide également beaucoup.

J'aimerais vous présenter Moscou, Alexandra Kullikowa qui est responsable de la participation de l'ICANN pour l'Europe de l'Est et l'Asie centrale. Donc, notre stratégie est en développement et je m'intéresse beaucoup à vos participations, à vos points de vue à ce sujet. En deux parties, nous aimerions solidifier ce que nous avons déjà et nous aimerions également trouver des opportunités pour des activités d'engagement et de participation des ALS. Cela fait partie de nos priorités. Nous voulons satisfaire les structures At-Large qui existent déjà. On en a quelques unes en Russie et en Ukraine, nous voulons les soutenir. Nous voulons partager les meilleures pratiques, nous voulons les soutenir en tant qu'ICANN. Et nous nous intéressons également beaucoup à l'extension des réseaux des ALS dans la région. C'est notre seconde priorité. Nous devons utiliser le potentiel et les ressources qui existent.

Parmi les ALS actuellement en existence, il y a des changements politiques dans la région, comme vous le savez. Nous avons une

stratégie pour la région mais nous avons le facteur russe. La Russie est la partie la plus importante de la région mais nous avons des sous-régions également. Nous avons au moins quatre sous-régions, la partie est, Bélarusse, Ukraine, Moldavie. Le Caucase du Sud, Géorgie, Arménie, Azerbaïdjan et enfin les cinq républiques d'Asie centrale : Turkménistan, Tadjikistan, Kirghizistan, Ouzbékistan et Kazakhstan.

Et nous avons donc des stratégies sous régionales pour ces régions, pour ces parties du monde avec différentes manifestations, différents événements qui seront très utiles pour la participation des sous-régions et pas obligatoirement uniquement de Moscou.

Vous savez, on a dit quelque chose d'important au niveau de notre stratégie. Les points de présence, les points d'engagement. Où l'ICANN doit-il s'installer dans la région ? Cela fait partie de notre stratégie de mondialisation à l'ICANN. Nous avons fait une analyse très détaillée de la situation et nous devons faire preuve de flexibilité pour développer et multiplier notre présence physique dans la région, pour soutenir les ALS existantes, pour travailler avec les organisations avec lesquelles nous collaborons.

Ce qui est important dans la région, comme cela a été mentionné auparavant, c'est le développement de services

linguistiques. La langue russe qui est très parlée dans toutes ces régions, 90% des populations parlent le russe et la plupart des événements sur la gouvernance de l'Internet, sur la problématique de l'ICANN, se déroulent en russe, pas en anglais, pas dans une autre langue. Donc, on a besoin d'un fort soutien linguistique en langue russe, sites Web, traductions, interprétation pendant les manifestations, traduction des documents en langue russe. Et nous avons la langue pratiquée en Ukraine également et au Caucase, qui pourrait être également effectuée et utilisée. Mais nous devons connaître vos expériences, les expériences qui ont le mieux réussi dans votre région.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci Michael. Jean-Jacques Sahel à maintenant la parole.

JEAN-JACQUES SAHEL : Oui. Excusez-moi je perds ma voix. Ce matin, je me suis réveillé et j'avais l'impression d'être David Cameron et je pourrais utiliser ça comme excuse. Je n'ai plus de voix et je suis aphone, j'ai du mal à parler.

Donc nous faisons des choses similaires dans ma région en Europe de l'Ouest. Beaucoup de manifestations qui ont pour objectif d'élargir la diversité de la participation à l'ICANN. Cela

inclut la communauté At-Large et je regarde dans la salle, je vois que nous avons fait des manifestations deux ou trois fois dans chacun des pays qui sont représentés ici autour de cette table. Et ça, ça a été fait l'année dernière et beaucoup d'entre vous ont participé, c'est fantastique.

Je pourrais décrire en détails la stratégie mais nous allons continuer ces ateliers qui sont parfois des petits séminaires qui nous permettent d'organiser des IGF, des conférences. Nous soutenons beaucoup le dialogue sur la gouvernance de l'Internet dans le sud-est de l'Europe. Nous avons soutenu beaucoup ces manifestations et ces initiatives qui proviennent d'At-Large et qui connaissent beaucoup de succès. Je crois qu'il faut être fiers de cela.

Et je crois que Michael a déjà mentionné la diversité. Avoir une participation diverse à l'ICANN, c'est important et, avec moins de barrières linguistiques, nous pouvons faire beaucoup plus pour avoir plus de participation pour utiliser les langues locales pour que les gens puissent s'exprimer dans leur langue. Il y a beaucoup de traduction dans les langues onusiennes, six ou huit langues. Moi j'aimerais que l'italien soit plus représenté, le polonais soit plus représenté dans les traductions. Donc nous allons faire cela je l'espère. Nous allons travailler avec les services linguistiques, on en a parlé. J'espère que cela pourra se faire.

Et je pense également au fait que c'est en rapport d'ailleurs avec EURALO, avec l'engagement et la participation d'At-Large. Mon équipe a travaillé main dans la main avec certains membres d'une manière ad hoc, je crois qu'on aura besoin d'une collaboration je dirais plus continue, plus constante, pas seulement au coup sur coup. Donc, évidemment nous voulons absolument travailler avec les ALS locales de manière informelle mais je crois qu'on ne devrait le faire non pas de manière plus formelle, je n'aime pas ce terme formel, mais j'aimerais que nous puissions travailler main dans la main.

On travaille toujours avec les ALS au niveau local, mais c'est important que nous travaillions mieux ensemble. Contactez-nous, on peut beaucoup vous aider à bâtir des capacités, à organiser des manifestations. On veut être des partenaires, on veut effectuer des partenariats solides avec vous.

Par exemple, une idée qui me vient à l'esprit, le rôle des ALS étend un lien avec les communautés locales. Il y a des pays dans le monde, au Japon par exemple, où ça a été fait depuis 15 ans avec les ALS locales. Il y a eu trois réunions de préparation, des réunions ICANN où l'on parle de ce dont on va parler lors de la prochaine réunion de l'ICANN, donc préparation. Et les idées locales peuvent remonter ainsi aux réunions de l'ICANN. Et il y a des séances de débriefing d'analyse à la suite de la réunion d'ICANN pour voir comment les idées de départ, les idées des

ALS ont été analysées, ont été utilisées durant les réunions de l'ICANN. On pourrait travailler de cette manière avec des ALS plus solides, plus actives, avec une participation plus forte des communautés locales. Même si les personnes ne peuvent pas se déplacer aux réunions de l'ICANN, et bien on peut travailler à ces thématiques, travailler avec l'équipe GSE de l'ICANN par exemple de manière systématique pour renforcer les liens qui existent avec les ALS. Je vois qu'il y a beaucoup de possibilités qui s'offrent et qui s'ouvrent à ce niveau. Voilà ce que je voulais dire ce matin. Je serais très heureux de travailler dans vos pays étroitement avec vous.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Jean-Jacques Sahel. Moi, j'allais dire que cela pourrait faire l'objet d'un suivi pour une participation accrue des ALS. Je crois que vous travaillez avec des personnes dans vos départements. Je crois que si vous pouviez participer aux conférences téléphoniques, cela pourrait être intéressant.

UNKNOWN SPEAKER : Gabriella Schitteck fait partie de nos conférences téléphoniques.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Moi je parle des conférences, des appels et des conférences des groupes de travail et des conférences téléphoniques que nous

effectuons également. C'est intéressant que nous travaillions de manière synchrone avec vous.

Donc on a dépassé un petit peu l'heure impartie de quatre minutes donc, cinq minutes de plus c'est possible si vous avez des questions.

J'aimerais dire quelques mots à ce sujet. EURALO a travaillé de manière un petit peu différente par rapport aux autres organisations At-Large. Nous avons financé des personnes pour se rendre aux manifestations sur la gouvernance de l'Internet et nous avons essayé de voir si cela fonctionnait ou pas. On n'a pas reçu tous les rapports, je sais que quelques personnes se sont jointes à nous et elles ont été à EuroDIG, merci beaucoup, grâce au financement CROPP ça a fonctionné à ce niveau. Nous avons reçu vos rapports. On va suivre cela, on va recevoir plus de rapports et on va revenir là-dessus. Et on doit décider pour CROPP l'année prochaine, est-ce que l'on veut poursuivre dans ce sens.

Mikhail et Oksana, est-ce que vous voulez prendre la parole ?
Jean-Jacques Subrenat. Il vous reste plus que 30 secondes pour faire une annonce. Oui, Mikhail.

MIKHAIL MEDRISH : En ce qui me concerne, ce processus a été très décevant par rapport avec tout mon travail avec l'EURALO parce que ce n'était pas transparent. La manière de travailler n'était pas bonne, ce n'était pas du tout clair pour moi, je ne comprenais pas les procédures. Donc je crois que la prochaine fois, ce sera beaucoup plus transparent je l'espère et beaucoup plus clair et compréhensible. Donc voilà ma brève opinion à ce sujet.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci Mikhail. Oksana.

OKSANA PRYHODKO : Merci beaucoup. J'aimerais répéter une nouvelle fois que CROPP c'est de la participation, de la sensibilisation. C'est extrêmement important d'avoir des représentants de l'EURALO ICANN au niveau des manifestations internationales, des événements et réunions internationaux qui se déroulent. C'est très important, c'est des informations et des réunions sur la gouvernance de l'Internet au niveau de la région. Olivier, vous l'avez mentionné et, merci beaucoup. On peut résoudre les problèmes de cette manière je crois. Moi j'aimerais m'intéresser plus à cela et participer plus.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci Oksana. L'engagement et la sensibilisation des ALS, je crois que notre vice-président sera en mesure de parler de l'engagement au niveau interne.

Jean-Jacques Subrenat pour une petite annonce sur les associations individuelles EURALO.

JEAN-JACQUES SUBRENAT : Merci beaucoup Olivier. J'aimerais remercier Jean-Jacques Sahel. Et Roberto Gaetano était en contact avec vous pour faciliter voter travail. C'est simplement pour annoncer et vous rappeler que l'association individuelle EURALO va avoir son Assemblée générale qui va commencer dans 7 minutes dans la salle qui se trouve tout à côté d'ici, sur notre droite en sortant. J'espère qu'il y aura beaucoup de personnes qui s'y rendra. Et, c'est une nouvelle association créée récemment, il y a de cela à peu près un an.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci Jean-Jacques. Merci de nous rappeler cela. Merci à Roberto Gaetano pour les personnes qui peuvent se joindre à EURALO, c'est une très bonne chose. On en a parlé lors des sommets At-Large et je crois qu'EURALO était la deuxième région où la région d'Amérique du Nord avait déjà travaillé en

ce sens et EURALO maintenant se lance de cette manière. Je ne sais pas s'il y a d'autres choses à ajouter. Ariel ?

ARIEL LIANG : Nous allons faire une photo de groupe dans ce coin donc retrouvez-nous dans ce coin.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Je ne vois pas d'autres mains se lever. J'aimerais donc vous remercier. Je ne vois pas derrière moi et je n'entends pas les voix des interprètes. J'aimerais les remercier et remercier également les techniciens, très bon son ce matin. Merci beaucoup. Nous levons la séance et nous vous remercions de votre très bonne participation ce matin. Je suis très heureux et très satisfait de cela.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]